PROGRAMME DE FORMATION

Autonomie et participation sociale

Handicap & Inclusion

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0321	V2026-005	2 novembre 2026	Handicap & Inclusion

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
14 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	7 modules 14 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Distinguer autonomie, indépendance et autodétermination, et fonder son accompagnement sur le pouvoir d'agir de la personne plutôt que sur le « faire pour ».

Offrir des choix réels et accompagner une décision importante avec une information accessible, y compris en facile à lire et à comprendre.

Évaluer avec la personne ses habiletés de la vie quotidienne et accompagner l'apprentissage d'une tâche domestique par étapes, avec l'aide juste nécessaire.

Accompagner la gestion du budget et des démarches dans le respect des mesures de protection et de la place de la personne.

Soutenir la participation de la personne à la vie de la structure, à la vie citoyenne et à la vie sociale.

Co-construire le projet personnalisé et y inscrire des objectifs d'autonomie concrets, suivis et réajustés avec la personne et son réseau.

L'essentiel de la formation

Public visé

Professionnels de l'accompagnement médico-social d'adultes en situation de handicap : éducateurs, moniteurs-éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, maîtres et maîtresses de maison, professionnels des foyers, des FAM, des services d'accompagnement à la vie sociale et des services à domicile, coordinateurs de projets personnalisés (public déduit de l'intitulé : à valider par l'organisme).

Prérequis

Aucun prérequis de connaissances. Comprendre et s'exprimer en français.

Accompagner, même depuis peu, des adultes en situation de handicap facilite les mises en situation ; un positionnement en début de parcours situe votre point de départ. Disposer d'un traitement de texte pour remplir les modèles fournis.

Modalités et déroulement

Formation à distance, accessible en ligne. Un positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon part d'une mise en situation vidéo dans un foyer de vie et un service d'accompagnement fictifs, avec des personnages animés récurrents (coordinatrice des projets personnalisés, accompagnant, trois personnes accompagnées aux profils différents, une sœur), puis fait pratiquer : scénarios à décisions, échanges simulés, études de cas, repérage d'erreurs, rédaction de documents en facile à lire et à comprendre et de plans d'action sur les modèles fournis. Chaque module se termine par une mise en situation qui produit un livrable. Deux tiers du temps sont consacrés à la pratique. Toutes les situations sont fictives. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Production de livrables professionnels
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Modèles et supports téléchargeables
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; retour détaillé sur chaque scénario, échange simulé et étude de cas ; livrable de fin de module vérifié sur grille critériée ; quiz de module ; évaluation finale composée d'un cas complet à étapes (recueillir les choix, adapter l'information, décomposer une tâche, soutenir une participation, rédiger un objectif de projet personnalisé) et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 % des critères du cas.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées, transcrites et audiodécrites, dialogues aussi disponibles en texte, repères essentiels en facile à lire et à comprendre (FALC), modèles compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, aucun exercice chronométré. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils).

Tarif de la formation

Prix : **930 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

7 modules, 14 leçons — durée totale 14 h.

01 Positionnement

1. Positionnement — vos repères sur l'autonomie et la participation

02 Autonomie, autodétermination et pouvoir d'agir

1. Autonomie, indépendance, autodétermination
2. Le pouvoir d'agir au quotidien : faire avec plutôt que faire pour

03 Soutenir les choix et l'expression de la personne

1. Offrir des choix réels
2. Accompagner une décision importante

04 Autonomie dans la vie quotidienne

1. Évaluer avec la personne ses habiletés de la vie quotidienne
2. Apprendre par étapes : décomposer et aider juste ce qu'il faut
3. Budget et démarches : un soutien adapté

05 Participation sociale et citoyenne

1. Participer à la vie de la structure
2. Exercer sa citoyenneté et tisser des liens

06 Le projet personnalisé, outil de l'autonomie

1. Co-construire le projet personnalisé
2. Des objectifs d'autonomie concrets et évaluables

07 Faire vivre l'autonomie dans la durée

1. Travailler avec les proches et le réseau
2. Évaluer les progrès et réajuster avec la personne